

Petites subventions - Rapport d'achèvement et d'impact de projet

Instructions aux bénéficiaires : veuillez remplir tous les champs et répondre à toutes les questions indiquées ci-dessous.

Dénomination légale de l'organisation	<i>Plateforme Femme pour le Développement Durable et Sécurité Alimentaire</i>
Intitulé du projet	<i>Renforcer les capacités des femmes d'Uropveni dans la gestion durable de la mangrove. Strengthening the capacities of Uropveni women in sustainable mangrove management</i>
Numéro de subvention	CEPF 110132
Date du rapport	30/06/2021

Hotspot CEPF : MADIO

Orientation stratégique : Donner aux communautés locales les moyens de protéger et gérer la biodiversité dans les Zones Clés pour la Biodiversité Prioritaires

Montant de la subvention : \$19 173 USD

Dates du projet : 15/7/2019

PARTIE I : Présentation générale

1. Partenaires de mise en œuvre pour ce Projet (donnez la liste de tous les partenaires et expliquez comment ils ont été impliqués dans le projet)

N°	Nom du Partenaire de Mise en Œuvre	Implication dans le projet
1	Parc National de Coelacanthe	<ul style="list-style-type: none"> - Appui technique et scientifique - Mobilisation financière - Développer des partenariats - Suivi scientifique et écologique
2	La mairie	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation communautaire - Appui à la mise en place de la réglementation et à son application
3	La direction de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place des politiques et stratégie nationale et communale - Mobilisation financière

		- Suivi et évaluation
4	La direction de la pêche	- Appui technique et scientifique - Mobilisation financière - Suivi scientifique et écologique

2. Résumez l'impact/les résultats globaux de votre projet.

Le projet a pu produire les résultats globaux suivants :

- Un système de gestion de la mangrove est mis en place et opérationnel,
- Un cadre de gestion de la mangrove est mis en place et opérationnel
- Les revenus du comité de gestion du site de la mangrove sont diversifiés et augmentés
- La pression humaine dans la mangrove et ses écosystèmes associés est diminuée
- Les revenus des femmes pêcheurs sont améliorés et diversifiés
- Une augmentation de 0,6 ha de la superficie de la mangrove à travers le reboisement
- La communauté est belle et bien sensibilisée et conscientisée sur l'importance de la gestion et conservation de la mangrove

3. Décrivez brièvement les progrès réels par rapport à chacun des impacts prévus à long et court terme (tels qu'indiqués dans la proposition approuvée)

Énumérez chaque impact à long terme de votre proposition

a. Impacts prévus à long terme - 3 ans et plus (tels qu'indiqués dans la proposition approuvée)

Description de l'impact	Résumé de l'impact
La communauté est conscientisée sur la valeur de la mangrove et l'importance de sa gestion.	La réduction 65% de la pression humaine sur la mangrove et dans les zones environnantes prouve que la communauté est conscientisée sur l'importance de la conservation des écosystèmes côtiers et de la mangrove.
La mangrove est dotée d'un cadre de gestion communautaire assuré par les femmes	Le site est doté d'une équipe opérationnelle chargée de planifier, exécuter et suivre les différentes activités. Le site de la mangrove est actuellement géré par un comité de gestion composé en majorité par des femmes bien formées. Un plan de gestion de la mangrove aligné à la stratégie nationale des AP et de la biodiversité est disponible ainsi en cours de mise en œuvre.
La mangrove est restaurée et préservée à travers la mise en place de mesures de gestion appropriées.	La mangrove est actuellement soumise à une panoplie de réglementation visant à la conserver ainsi que les écosystèmes associés. La superficie de la mangrove est augmentée de 0,6 ha à travers des activités de reboisement. La biodiversité marine est mieux préservée à travers les activités de nettoyage au niveau de la mangrove, l'interdiction de jeter des ordures dans la mangrove et les zones côtières et enfin la réalisation d'un inventaire des ressources naturelles et les écosystèmes de la mangrove.
La population autochtone possède des moyens de subsistance économique en dehors de l'exploitation de la mangrove et de ses ressources.	La mangrove et ses écosystèmes sont mieux protégés aujourd'hui puisque d'autres activités économiques notamment le maraichage ont été développées au profit des femmes pêcheuses. Des zones de repos ont été aménagées pour promouvoir le tourisme durable et générer des recettes pour le comité de gestion. Les revenus des femmes pêcheuses sont augmentés de 20% et diversifiés à travers le développement du maraichage et autres activités touristiques.

b. Impacts prévus à court terme - 1 à 3 ans (tels qu'indiqués dans la proposition approuvée)

Description de l'impact	Résumé de l'impact
Création des métiers de recyclage de déchets	Dans le cadre de la réalisation des formations sur le recyclage des déchets, une émergence des femmes spécialisée dans le recyclage des déchets est constaté lors de la dernière foire sur l'artisanat tenue le mois de Juin 2021 à Moroni.
Développement du métier maraicher	L'appui maraicher visant à diversifier les revenus des femmes pêcheuses afin de réduire la pression humaine dans la mangrove a permis à certaines femmes pêcheuses de se transformer des exploitantes maraichères
La Superficie de la mangrove est accrue	Les activités de reboisement ont permis d'augmenter de 0,6ha de la superficie de la mangrove. Ceci dit que la superficie de la mangrove est actuellement de 3,6ha au lieu de 3ha avant le projet.

4. Décrivez le succès ou les difficultés à surmonter pour que le projet réalise ses impacts à court terme et à long terme.

L'implication des parties prenantes dans toutes les activités et les partenariats techniques développés au cours de la mise en œuvre du projet constituent les facteurs de succès devant permettre d'atteindre les impacts à court et à long terme.

L'avènement de la COVID19 a effectivement perturbé la mise en œuvre des activités et la réalisation des impacts

5. Y a-t-il eu des impacts inattendus (positifs ou négatifs) ?

La sensibilisation faite et les formations réalisées sur la gestion et valorisation des ordures ménagères et autres déchets ont permis de réduire la quantité de déchets versés dans et aux bords de la mangrove.

PARTIE II : Composantes et produits/livrables du Projet

6. Composantes (comme indiqué dans la proposition approuvée)

Faites la liste de chaque composante et produit/livrable de votre proposition

6. Décrivez les résultats pour chaque livrable :

Composante		Livrable		
#	Description	Subdivision #	Description	Résultats pour le livrable
1	La communauté est conscientisée sur la valeur de la mangrove et l'importance de sa gestion.		<ul style="list-style-type: none"> - Formations - Sensibilisations - Communication 	<ul style="list-style-type: none"> - 30 femmes sont formées sur la gestion de la mangrove - 500 femmes et 600 élèves et 200 pêcheurs 700 pêcheurs sont sensibilisés sur les valeurs écologiques et économiques de la mangrove.

	<p>La mangrove est dotée d'un cadre de gestion communautaire assuré par les femmes</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Comité de gestion - Plan de gestion de la mangrove 	<ul style="list-style-type: none"> - Le site de la mangrove est aujourd'hui géré par un comité de gestion composé en majorité par des femmes. - Le site de la mangrove et son comité de gestion sont dotés d'un plan de gestion aligné de la stratégie nationale des AP.
	<p>La mangrove est restaurée et préservée à travers la mise en place de mesures de gestion appropriée.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Mesures de gestion mise en place - Reboisement - Nettoyage de la cote et mangrove - Mesure de gestion des déchets côtière. - Un accord de cogestion signé entre les communautés des pêcheurs et les autorités nationales dans le cadre du projet AIDE. 	<ul style="list-style-type: none"> - Des initiatives de restauration et de protection de la mangrove ont été prise au cours de la mise en œuvre du projet notamment nettoyage de la zone, reboisement, des mesures et arrêté communal visant à interdire de jeter les ordures au bord de la mer, des mesures de repos biologique et fermeture temporaire de la pêche à pied dans le cadre des accords de cogestion. Ces mesures ont permis aujourd'hui de réduire à 65% la pression humaine dans les ressources de la mangrove et restaurer la mangrove et ses écosystèmes.
	<p>La population autochtone possède des moyens de subsistance économique en dehors de l'exploitation de la mangrove et de ses ressources.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Groupements maraichers - Valorisation et recyclage des déchets - Aménagement des zones de repos pour les touristes et les Pic-Nic. 	<ul style="list-style-type: none"> - 5 groupements maraichers ont été créés et opérationnels. - Les revenus des femmes pêcheuses sont augmenté de 30% et diversifiés. - Les recettes du comité de gestion sont augmentées de 20% à cause des zones de repos et les amendes.

7. Veuillez décrire et présenter tous les outils, produits ou méthodes qui ont résulté de ce projet ou ont contribué aux résultats.

L'approche participative et la loi sur les Aires Protégées des Comores de 2019 sont les deux critères permettant l'atteinte des objectifs du projet. La méthode de l'approche participative à permis une implication effective des parties prenantes surtout les communautés des pêcheurs entant que bénéficiaires directes dans la mise en œuvre du projet. Quant à la loi sur les AP, elle constitue un outil juridique de base permettant l'équipe du projet de se référer comme base légale pour instaurer les réglementations et approches.

PARTIE III : Leçons, pérennité, sauvegardes et financement

Enseignements tirés

8. Décrivez les enseignements tirés pendant la conception et la mise en œuvre du projet, ainsi que ceux qui portent sur le développement organisationnel et le renforcement des capacités.

- L'approche participative qui consistait à impliquer tous les acteurs et les parties prenantes du projet dans l'identification des besoins et des objectifs du projet a été le facteur de succès lors de la conception du projet. Le fait de travailler étroitement avec les leaders communautaires dans la conception du projet a permis de bel et bien identifier les problèmes relatifs à la dégradation de l'environnement marin mais également proposer les solutions aux problèmes d'une manière concertée
- L'enseignement tiré Lors de la mise en œuvre du projet est le fait d'impliquer les bénéficiaires dans la réalisation des activités ainsi que dans la prise de décision. Le développement des partenariats de mise en œuvre des activités était aussi un succès story.

Pérennité/Réplication

9. Résumez le succès du projet ou les difficultés à surmonter pour assurer le maintien du projet ou sa réplication, y compris les activités non planifiées qui sont susceptibles d'entraîner une augmentation de la pérennité ou de la répliquabilité.

Le succès du projet réside sur le fait que les mesures prises pour restaurer les écosystèmes de la mangrove sont proposées par les bénéficiaires. Ces derniers assurent également l'application des mesures. Le comité de gestion mis en place dont ses membres sont majoritairement des femmes permettra une pérennité des activités.

Sauvegardes

10. Si votre projet a déclenché des sauvegardes sociales ou environnementales, qui impliquent une action requise qui n'est pas indiquée ci-dessus ni mentionnée sous la forme d'une composante de projet distincte, veuillez en résumer la mise en œuvre.

Financement supplémentaire

11. Fournissez des détails sur les éventuels financements supplémentaires qui ont soutenu ce projet et tout financement obtenu pour le projet, l'organisation ou la région en raison de l'investissement du CEPF.

- a. Total du financement supplémentaire (en USD)
- b. Type de financement

Veillez fournir le détail de la répartition du financement supplémentaire (financement de contrepartie et en nature) par source, en plaçant chaque contribution dans l'une des catégories suivantes :

Donateurs	Type de financement*	Montant	Remarques
La Mairie	Effet de levier	1000\$	Mobilisation Communautaire, facilité administrative
Agence des AP	Effet de levier	1600\$	Formation, suivi ecologies

*Classez le type de financement comme :

- A Cofinancement de projet (d'autres donateurs ou votre organisation contribuent aux coûts directs de ce projet)
- B Effet de levier pour le bénéficiaire ou un partenaire (d'autres donateurs contribuent à votre organisation ou à une organisation partenaire en conséquence directe des succès de ce projet financé par le CEPF)
- C Effet de levier au niveau régional/du portefeuille (d'autres donateurs font des investissements importants dans une région en raison de l'investissement du CEPF ou des succès liés au projet)

Commentaires/Recommandations supplémentaires

12. Utilisez cet espace pour fournir d'autres commentaires ou recommandations en lien avec votre projet ou le CEPF

PARTIE IV : Impact au niveau du portefeuille et au niveau mondial

Le CEPF exige que chaque bénéficiaire fasse un rapport sur l'impact à la fin du projet. L'objectif de ce rapport est de réunir des données qui seront utiles pour le portefeuille et les indicateurs mondiaux du CEPF. Le CEPF va regrouper les données que vous transmettez avec des données d'autres bénéficiaires, pour déterminer l'impact global de son investissement. Les résultats complets du CEPF seront présentés dans notre rapport annuel et d'autres documents de communication.

Assurez-vous que les informations fournies concernent l'ensemble du projet, de la date de début à la date de fin du projet.

Contribution aux indicateurs du portefeuille

13. Si le CEPF a attribué un ou plusieurs indicateurs de portefeuille à votre projet pendant la phase de préparation de la proposition, veuillez les énumérer ci-dessous et mentionner la ou les contributions du projet au niveau de ces indicateurs.

Indicateur	Description narrative

Contribution aux indicateurs mondiaux

Veillez indiquer tous les Indicateurs mondiaux (sections 16 à 23 ci-dessous) qui se rapportent à votre projet.

14. Gestion des Zones clés pour la biodiversité

Nombre d'hectares de Zones clés pour la biodiversité (ZCB) avec une gestion améliorée.

Veillez mentionner le nombre d'hectares dans des ZCB sous gestion améliorée grâce à l'investissement du CEPF. Parmi les exemples de gestion améliorée figurent, entre autres : l'augmentation des patrouilles, la réduction de l'intensification du piégeage, l'éradication des espèces invasives, la réduction de l'incidence des incendies et l'introduction de pratiques durables dans l'agriculture et la pêche. N'indiquez pas l'ensemble de la zone couverte par le projet – seulement le nombre d'hectares qui bénéficient d'une gestion améliorée.

Si vous avez indiqué qu'une partie ou la totalité d'une ZCB était nouvellement protégée pour l'indicateur intitulé « aires protégées » (section 17 ci-dessous), et que vous avez également amélioré sa gestion, vous devez indiquer le nombre d'hectares concerné à la fois pour cet indicateur et pour l'indicateur « aires protégées ».

Nom de la ZCB	Nombre d'hectares bénéficiant d'une gestion renforcée*	La ZCB est-elle Non protégée, Partiellement protégée ou Entièrement protégée ? Veuillez sélectionner une réponse : NP/PP/EP
Parc National de Coelacanthe	3	PP

** Ne comptez pas plusieurs fois les mêmes hectares. Par exemple, si une amélioration a eu lieu sur 500 hectares du fait de la mise en œuvre d'un régime de lutte contre les incendies, et si, au cours de la deuxième année, une amélioration a porté sur 200 ha de la même zone de 500 hectares du fait de la suppression d'espèces invasives, le nombre total d'hectares ayant fait l'objet d'une gestion améliorée jusqu'à maintenant sera de 500.)*

15. Aires protégées

15a. Nombre d'hectares d'aires protégées créées et/ou étendues

Mentionnez le nombre d'hectares d'aires protégées qui ont été créées ou étendues en raison de l'investissement du CEPF.

Nom de l'Aire protégée (AP)*	Pays	Nombre d'hectares	Année de la déclaration légale ou de l'extension	Longitude**	Latitude**
Parc National de coelacanthe	Comoros	3	2019		

* Si possible, veuillez fournir au CEPF un fichier « shapefile » de l'aire protégée.

** Indiquez la latitude et la longitude du centre du site, dans la mesure du possible, ou envoyez une carte ou un fichier « shapefile » (fichier de formes) au CEPF. Indiquez les coordonnées géographiques en degrés décimaux ; les latitudes de l'hémisphère sud et les longitudes de l'hémisphère ouest doivent être notées avec un signe moins (exemple : Latitude 38.123456 Longitude: -77.123456).

15b. Gestion des aires protégées

S'il vous a été demandé de transmettre un Outil de suivi de l'efficacité de la gestion (METT), veuillez suivre les instructions ci-dessous. Si vous n'avez pas été invité à soumettre un METT, passez directement à la section 16.

Si vous souhaitez en savoir plus sur le suivi de l'efficacité de la gestion des aires protégées et sur l'outil de suivi, veuillez cliquer [ici](#).

Téléchargez le modèle METT que vous trouverez sur [cette page](#), puis travaillez avec les autorités des aires protégées pour le remplir. Veuillez-vous rendre sur le site Web Protected Planet [en cliquant ici](#) et recherchez votre aire protégée dans leur base de données pour saisir le code CMAP qui lui est associé. Ensuite, veuillez remplir le tableau suivant :

Code CMAP	Nom officiel de l'AP	Date du METT*	Score total METT

* Veuillez indiquer quand le METT a été rempli par les autorités du parc ou donnez l'estimation la plus précise possible si la date exacte est inconnue. Et veuillez ne fournir que des METT de moins de 12 mois.

N'oubliez pas de soumettre le METT rempli en même temps que ce rapport.

16. Paysage de production

Veillez mentionner le nombre d'hectares de paysages de production avec une gestion renforcée de la biodiversité en raison de l'investissement du CEPF. Un paysage de production est défini comme un paysage où l'on peut trouver de l'agriculture, de la foresterie ou une exploitation de produits naturels. Les paysages de production peuvent comprendre des ZCB et, par conséquent, les hectares comptabilisés sous l'indicateur « Gestion des ZCB » peuvent également être comptabilisés ici. On peut trouver par exemple parmi ces interventions la mise en œuvre de bonnes pratiques et de lignes directrices, la mise en place de programmes d'incitation, la certification de sites/produits certifiés, et l'introduction de réglementations d'exploitation durable.

Nombre d'hectares de paysages de production avec une gestion renforcée de la biodiversité.

Nom du paysage de production*	Nombre d'hectares**	Latitude**	Longitude**	Description de l'intervention
Mangrove d'Iroveni	3			Restauration de la mangrove

* Si le paysage de production n'a pas de nom, fournissez un court nom descriptif pour le paysage.

** Ne comptez pas plusieurs fois les mêmes hectares. Par exemple, si un renforcement a eu lieu pour 500 hectares du fait d'une certification au cours de la première année, et si, au cours de la deuxième année, un renforcement a porté sur 200 ha des mêmes 500 hectares du fait de nouvelles réglementations d'exploitation, le nombre total d'hectares ayant fait l'objet d'un renforcement jusqu'à maintenant sera de 500.)

*** Indiquez la latitude et la longitude du centre du site, dans la mesure du possible, ou envoyez une carte ou un fichier « shapefile » (fichier de formes) au CEPF. Indiquez les coordonnées géographiques en degrés décimaux ; les latitudes de l'hémisphère sud et les longitudes de l'hémisphère ouest doivent être notées avec un signe moins (exemple : Latitude 38.123456 Longitude: -77.123456).

17. Bénéficiaires

Le CEPF souhaite enregistrer deux types de bénéficiaires susceptibles d'être perçus par les individus : une formation structurée et un accroissement des revenus. Veillez mentionner le nombre d'hommes et de femmes qui ont bénéficié de la formation structurée (par exemple dans la gestion financière, l'apiculture, l'horticulture) et/ou ont amélioré leurs revenus (par ex. via le tourisme, l'agriculture, la récolte/production de plantes médicinales, la pêche, l'artisanat) du fait de l'investissement du CEPF. Veillez indiquer les résultats depuis le début du projet jusqu'à l'achèvement du projet.

17a. Nombre d'hommes et de femmes recevant une formation structurée.

Nombre d'hommes recevant une formation structurée*	Nombre de femmes recevant une formation structurée*
20	60

** Veuillez ne pas compter plusieurs fois la même personne. Par exemple, si 5 hommes ont reçu une formation structurée en apiculture et que 3 d'entre eux ont également reçu une formation structurée en gestion de projet, le nombre total d'hommes ayant bénéficié d'une formation structurée devra être de 5.*

17b. Nombre d'hommes et de femmes bénéficiant d'avantages financiers.

Nombre d'hommes bénéficiant d'avantages financiers*	Nombre de femmes bénéficiant d'avantages financiers*
	45

** Veuillez ne pas compter plusieurs fois la même personne. Par exemple, si 5 hommes ont reçu des bénéfices financiers grâce au tourisme et que 3 d'entre eux ont également bénéficié d'avantages financiers grâce à l'accroissement de leurs revenus de l'artisanat, le nombre total d'hommes ayant bénéficié d'avantages financiers devra être de 5.*

18. Bénéfices pour les communautés

Le CEPF souhaite enregistrer les bénéfices reçus par les communautés, qui peuvent différer de ceux reçus par les individus car les bénéfices sont disponibles pour un groupe. Le CEPF souhaite également enregistrer, dans la mesure du possible, le nombre de personnes dans chaque communauté qui en bénéficient. Veuillez indiquer les caractéristiques des communautés, le type de bénéfices qui ont été reçus pendant le projet et le nombre d'hommes/garçons et de femmes/filles issus de ces communautés qui en ont bénéficié grâce à l'investissement du CEPF. Si les chiffres exacts ne sont pas connus, veuillez fournir une estimation.

18a. Veuillez fournir les informations pour toutes les communautés qui ont bénéficié du programme, depuis son lancement jusqu'à son achèvement.

Nom de la communauté	Caractéristiques de la communauté (marquer avec un x)						Type de bénéfice (marquer avec un x)							Nombre de bénéficiaires			
	Économie de subsistance	Petits propriétaires fonciers	Peuples autochtones/groupes ethniques	Pasteurs/peuples nomades	Migrants récents	Communautés urbaines	Autre*	Amélioration de l'accès à l'eau potable	Renforcement de la sécurité alimentaire	Amélioration de l'accès à l'énergie	Amélioration de l'accès aux services publics (par exemple, soins de santé, éducation)	Renforcement de la résilience aux changements climatiques	Amélioration du régime foncier	Amélioration de la reconnaissance des connaissances traditionnelles	Amélioration de la représentation et meilleure prise de décisions dans les instances/structures	L'amélioration de l'accès aux services écosystémiques	Nombre d'hommes et de garçons bénéficiaires
Communauté d'Iroveni	X							X			X				X	6	30
Communauté de Chindini	X							X			X				X	6	30
Communauté de Malé	X							X			X				X	6	30

* Si vous avez indiqué « Autre » pour décrire la caractéristique de la communauté, veuillez expliquer :

19b. Pour chaque loi, politique ou réglementation énumérée ci-dessus, veuillez fournir les informations demandées selon le numéro attribué.

N°	Pays	Date d'adoption/ amendement (MM/JJ/AAAA)	Impact attendu	Action que vous avez effectuée pour réaliser ce changement
1	Comores	04/20/2021	La propriété de la mer et la zone côtière. Pas de pollution plastique au niveau de la mer	Concertation avec les parties prenantes du projet.
2	Comores	04/10/2021	Restauration de la mangrove et ses écosystèmes	Des réunions de concertation avec les parties prenantes du projet
3				

20. Mécanisme de financement durable

Les mécanismes de financement durables génèrent des ressources financières à long terme (généralement sur cinq ans ou plus). Au nombre des exemples de mécanismes de financement durable figurent les fonds fiduciaires de conservation, les échanges dette-nature, les systèmes de paiement pour services écosystémiques (PSE), et d'autres revenus, droits ou régimes fiscaux qui génèrent un financement à long terme pour la conservation.

Il est demandé à tous les bénéficiaires (ou sous-bénéficiaires) du CEPF dont les activités de projet se rapportent à la création et/ou la mise en œuvre d'un mécanisme de financement durable de fournir des informations pour le mécanisme et les fonds qu'il a fournis à des projets de conservation pendant la durée du projet, à moins qu'un autre bénéficiaire impliqué dans le même mécanisme ait déjà été ou devrait être chargé de ce travail.

Le CEPF exige que tous les projets de mécanisme de financement durable fournissent les informations nécessaires à l'achèvement des projets.

20a. Détails sur le mécanisme

Remplissez ce tableau pour chacun des mécanismes sur lesquels vous avez travaillé pendant la mise en œuvre de votre projet.

N°	Nom du mécanisme de financement	Objectif du mécanisme*	Date de mise en place**	Description***	Pays
1					
2					
3					

* Veuillez donner une description succincte de la mission du mécanisme.

** Veuillez indiquer quand le mécanisme de financement durable a officiellement été créé. Si vous ne connaissez pas la date exacte, donnez la meilleure estimation possible.

*** Description, par ex : fonds fiduciaire, dotation, dispositif de PSE, système d'incitation, etc.

20b. Performance du mécanisme

Pour chaque mécanisme de financement énuméré ci-dessus, veuillez fournir les informations demandées selon le numéro attribué.

N°	Intervention de projet*	Montant en USD décaissé pour les projets de conservation**	Période examinée (MM/AAAA-MM/AAAA)***
1			
2			
3			

* Indiquez si la subvention du CEPF a contribué à créer un nouveau mécanisme (Créé un mécanisme) ou a contribué à soutenir un mécanisme existant (Soutenu un mécanisme existant) ou contribué à créer puis soutenir un nouveau mécanisme (Créé et soutenu un nouveau mécanisme).

*** Veuillez indiquer seulement le montant en USD décaissé pour les projets de conservation pendant la période de mise en œuvre de votre projet et en utilisant, le cas échéant, le taux de conversion le jour de votre rapport.*

**** Veuillez indiquer la période de mise en œuvre de votre projet ou la période examinée pour le montant que vous avez indiqué.*

N'oubliez pas de soumettre tout document pertinent pouvant justifier le montant indiqué ci-dessus.

21. Pratiques favorables à la biodiversité

Veuillez décrire les pratiques favorables à la biodiversité que les entreprises ont adoptées à la suite de l'investissement du CEPF. Une entreprise est définie comme une entité juridique constituée d'une association de personnes, qu'elles soient des personnes physiques, légales ou un mélange des deux, pour l'exploitation d'une entreprise commerciale ou industrielle. Si les entreprises prennent différentes formes, dans le cadre du CEPF, une entreprise est définie comme une entité commerciale à but lucratif. Une pratique respectueuse de la biodiversité est une pratique qui protège ou utilise la biodiversité de manière durable.

Nombre d'entreprises qui adoptent des pratiques respectueuses de la biodiversité

N°	Nom de l'entreprise	Description de la pratique respectueuse de la biodiversité adoptée pendant le projet
1		
2		
...		

22. Réseaux & Partenariats

Veuillez indiquer tous les nouveaux réseaux ou partenariats entre groupes de la société civile et avec d'autres secteurs que vous avez créés ou renforcés grâce à l'investissement du CEPF. Les réseaux/partenariats doivent apporter des bénéfices durables au-delà de la mise en œuvre immédiate du projet. Les réseaux/partenariats informels sont acceptables même s'ils n'ont pas de protocole d'accord ou un autre type de validation. Exemples de réseaux/partenariats : une alliance de pêcheurs pour promouvoir des pratiques de pêche durable, un réseau de journalistes spécialistes de l'environnement, un partenariat entre une ou plusieurs ONG avec un ou plusieurs partenaires du secteur privé pour améliorer la gestion de la biodiversité sur des terres privées, un groupe de travail spécialisé dans la conservation des reptiles. Veuillez ne pas utiliser cet onglet pour répertorier les partenaires de votre projet, à moins que certains d'entre eux ou tous ne fassent pas partie du réseau/partenariat décrit ci-dessus.

Nombre de réseaux et/ou partenariats créés et/ou renforcés

N°	Nom du réseau	Nom du partenariat	Année de création	Votre projet a-t-il créé ce réseau/parteneriat ? O/N	Pays concerné(s)	Finalité
1	Reseau récifs	Partenariat de suivi des récifs	2020	O	Comores	Suivi des récifs
2	Reseau suivi mangrove	Partenariat de suivi écologique	2021	O	Comores	Suivi écologique de la mangrove
...						

23. Questions de genre

Si vous avez été invité à soumettre un Outil de suivi de genre (GTT), veuillez suivre les instructions fournies dans le modèle de GTT sous format Excel. Si vous n'avez pas été invité à soumettre un GTT, passez directement à la partie V.

Si vous souhaitez en savoir plus sur la Politique du CEPF sur les questions de genre, veuillez cliquer [ici](#).

Téléchargez le modèle de GTT que vous trouverez sur [cette page](#), puis travaillez avec votre équipe pour le remplir. N'oubliez pas de transmettre le GTT rempli en même temps que ce rapport.

Partie V. Partage des informations et politique du CEPF

Le CEPF s'engage à assurer la transparence de ses activités et à aider les groupes de la société civile à partager leurs expériences, les enseignements tirés et les résultats. Les rapports d'achèvement final du projet sont mis à disposition sur notre site Web, www.cepf.net, et publiés dans notre bulletin d'information et d'autres communications.

Veuillez indiquer vos coordonnées complètes ci-dessous :

17. Nom : Moinaecha Ahamada

18. Organisation : PFDDSA

19. Adresse de correspondance : Moroni - Iroungoudjani

20. Numéro de téléphone : +2693494226

21. Adresse e-mail : ahamada_moinaecha@yahoo.com